Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 50 (1905)

Heft: 12

Artikel: Aux grandes manœuvres d'armée en champagne [fin]

Autor: Balédyer, Emilien

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-338337

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

Le Année

N° 12

Décembre 1905

AUX

GRANDES MANŒUVRES D'ARMÉE

EN CHAMPAGNE

(FIN)

Planche XXXII

Les diverses armes et les différents services 1.

Cavalerie.

J'ai trop peu suivi la cavalerie pour parler d'elle. Je sais que le général Chaffee l'a trouvée remarquable : il l'a déclarée très bien montée et très entreprenante. Malheureusement, elle agissait hors des champs de bataille sur lesquels j'étais, ou, si elle y intervenait, c'était sans idée tactique, je suppose, et seulement pour l'agrément du spectacle. C'est évidemment ce qui a eu lieu le dernier jour, le 11. On a voulu régaler d'une charge le président de la République. L'avant-veille, j'avais aperçu sur les pentes de la rive droite du Ravet, un régiment qui se lançait dans le vide, cherchant à agir. J'ai été frappé de constater que le colonel se faisait suivre de son cheval de main capa-

¹ Au sujet de mes précédents articles, on me reproche justement de n'avoir pas signalé que l'ordre du jour du général Lelong dont j'ai parlé page 829 n'est que la reproduction de celui du général Dalstein. Voici, en effet, comment s'exprimait le commandant du 6° corps d'armée : .

« La 40° division opérera au sud du ruisseau du Fion en prenant pour objectifs » successifs le plateau du signal de Graveline, la crête 197 (500 mètres ouest de la » ferme du petit Bayarne), et enfin le plateau 172 sur lequel elle établira son avant- » garde pour y opposer une première résistance en refoulant au besoin les premiers » éléments de l'ennemi.

» L'avant-garde sera à cet effet fortement constituée au moyen du 150° régiment » d'infanterie, des 25° et 29° bataillons de chasseurs, de toute l'artillerie divisionnaire » et des deux compagnies du génie, la compagnie divisionnaire et celle de corps. »

Puisque l'occasion s'en présente, j'en profite pour faire remarquer qu'on ne s'expli-

raçonné d'un camail. Mais les détails de ce genre ne renseignent pas sur la tactique de l'arme, sur l'esprit qui y règne, sur ses qualités manœuvrières, etc.

J'ai assisté, le 7, à la rencontre de quatre divisions dont deux commandées par le général Mayniel et deux commandées par le général Durand. Mais l'engagement a été si éphémère, il a été conduit avec tant d'invraisemblance et d'une façon si décousue (du moins du côté du nord, où j'étais, venant de la ferme des Monts Torlors), qu'il m'est impossible d'exprimer un jugement motivé.

Par contre, j'ai rencontré beaucoup de cavaliers isolés ou en petits groupes. Dans le nombre, certains observaient avec soin, intelligemment, et sans se montrer. Il en est même qui ont mis une véritable passion dans ce service. J'ai entendu des officiers rendre compte de ce qu'ils avaient découvert : plusieurs l'ont fait d'une façon remarquable¹. Pas tous, cependant, et en particulier celui qui, le 5, à 9 h. 20, est venu annoncer au général Frater que la crète de Saint-Amand était occupée par les troupes du corps provisoire, mais qui n'a pu préciser la crète de laquelle il était question.

A plus d'une reprise, j'ai vu des cavaliers accompagner des fractions d'infanterie pour leur servir d'agents de liaison. (Un trompette du 12° d'artillerie a rempli ce rôle, le 1°, auprès

que pas très bien que le commandant du corps d'armée ait cru devoir désigner luimême les corps qui devaient entrer dans la composition de l'avant-garde. Pour la 42° division, il va plus loin encore :

« Son avant-garde comprendra le 151° régiment d'infanterie, le 19° bataillon de » chasseurs et un groupe d'artillerie qui serait sur le contrefort immédiatement au » nord de *Coulvagny*, rive gauche du *Rû*. Elle détachera un bataillon du 162° en » flanc-garde à droite. »

Pourquoi les généraux de division n'ont-ils pas été laissés libres de choisir les fractions qu'ils ont employées à ces différents rôles? La place occupée dans les cantonnements ou toute autre considération les aurait guidés : il y a empiètement de pouvoir quand une autorité indique non seulement le but, mais encore les moyens. Sauf exceptions dument motivées, le commandement n'a pas à entrer dans le détail de l'exécution.

Autre observation.

J'ai dit (page 828) que, d'après l'article 47 de l'Instruction pratique sur le service de l'infanterie en campagne, il y a 40 pas de régiment à r'giment. L'article 226 du Règlement sur les manœuvres de l'infanterie (3 décembre 1904) porte cette distance à 60 pas.

¹ J'ai signalé, page 762, un rapport très bien fait. J'aurais pu citer aussi celui qui a déterminé le général Dessirier, le 8, à opérer son grand changement de front vers le Nord-Est.

d'une section du 31°, envoyée comme soutien d'une batterie.) Mais ces cavaliers m'ont eu l'air de ne pas très bien savoir ce qu'ils avaient à faire.

Je ne crois pas inutile ou déplacé de reprendre ici l'observation que j'ai présentée déjà (page 831) au sujet des formations serrées.

Les deux divisions du corps Mayniel, que j'ai trouvées massées à la ferme des Monts Torlors (5 kilomètres à l'est de Meix-Tiercelin), se sont rabattues, de là, vers le Sud-Ouest, en ne se divisant que juste assez pour se couler dans les clairières des bois. Il était évident que, si elles l'avaient pu, elles auraient formé un bloc aussi compact que possible pendant les vingt minutes qu'a duré leur marche (10 h. 05 à 10 h. 25). Je ne pouvais m'empècher de songer à ce qui serait advenu si le parti adverse, commandé par un des artilleurs les plus renommés de notre armée, le général Durand, avait dirigé les rafales de ses batteries sur cette lourde agglomération d'hommes et de chevaux. Et notez qu'il aurait pu prendre ce but sans le voir. Des indices, comme la poussière soulevée (bien que, en réalité, il n'ait pu v en avoir que peu), des renseignements fournis par des cavaliers, des vigies, des cyclistes, des aérostiers, suffisent à orienter le tir progressif. (Il est vrai que ce tir n'est efficace qu'avec le 75.) Bref, ce que j'ai dit de l'utilité de ne pas se concentrer, de ne pas se « rassembler », dans la position d'attente, me semble ètre d'autant plus applicable ici, que les troupes sont capables de plus de vitesse, et que, dès lors, il est moins utile de les avoir près de soi et de les tenir dans sa main.

Artillerie.

L'artillerie ne m'a pas paru agir de façon uniforme. Tantôt elle se met très correctement en position de surveillance, en se cachant très bien, tantôt elle conserve les vieilles habitudes de tir direct. J'ai entendu avec surprise le général Brugère l'y encourager. Lui, qui est de la partie, a dit plus d'une fois : « Il faut intéresser les pointeurs au pointage. Il faut qu'ils voient le but. »

Au 6^e corps, on arrive à se défiler d'une façon remarquable. L'artillerie échelonnée, le 4, entre Coulvagny et la Cense des Prés, une batterie installée le lendemain en formation de

combat au Nord-Ouest du Signal de Gravelines, étaient on ne peut mieux dissimulées.

Je ne saurais en dire autant des batteries du 29° (corps provisoire) qui ripostaient à cette dernière et qui n'ont pas su profiter d'une faute qu'elle a commise en amenant les avant-trains.

J'ai noté qu'on ne s'est pas conformé, le 9, sur la crète qui se trouve au Nord-Ouest de Pars-les-Chavanges (cote 154) à la recommandation formulée par la Section technique de renforcer une ligne existante en cédant aux pièces en batterie du personnel et des munitions ¹. Il y a eu bel et bien pénétration ou plutôt encadrement. Un groupe du 12^e s'est trouvé intercalé entre deux batteries du 25^e, ce qui a troublé l'unité du commandement.

Les pièces d'aile prennent facilement une position oblique par rapport au front, de manière à battre un objectif placé latéralement.

Tout le mécanisme de la manœuvre m'a paru bien connu, autant qu'on puisse en juger ailleurs qu'aux écoles à feu. J'ai noté avec une satisfaction toute particulière l'émiettement par pièces isolées se produire dans certains cas. Ainsi, dans l'artillerie de la 11º division, le groupe qui accompagne l'infanterie dans l'attaque fait avancer ses pièces l'une après l'autre. A vrai dire, la conception de l'« accompagnement » me semble surannée. Mais elle est orthodoxe. Du moment que les règlements la prescrivent, j'estime que c'est une innovation heureuse que de ne pas exposer toute la batterie en paquet. Mieux vaut la sacrifier morceau par morceau que de risquer de la voir anéantir d'un seul coup.

Je ne peux m'empècher de croire que l'avenir est au canon isolé. Les quatre bouches à feu d'une batterie peuvent, en terrain découvert, garnir un front d'un kilomètre. Je me figure très bien une ligne de bataille hectométrée par des pièces, à raison de 2500 mètres pour une division, 5000 pour deux divisions, entre 1 ½ et 2 lieues pour un corps d'armée. Le canon isolé, avec deux ou trois caissons, s'il est sous le commandement d'un officier intelligent, clairvoyant, calme et prompt, ce

¹ Voir dans la Revue militaire suisse d'août dernier (page 601) l'article du commandant E. Manceau sur L'emploi de l'artillerie à tir rapide.

sera l'équivalent du torpilleur : il sera très insaisissable en mème temps que très dangereux pour l'adversaire. L'avenir est à l'ordre dispersé pour l'artillerie, comme il l'a été pour l'infanterie.

La discipline de marche m'a paru assez médiocre, au moins dans certains groupes.

L'absence de tout échelon, la non figuration des sections de munitions ou de parc, enlèvent beaucoup d'intérêt à la mise en œuvre de l'artillerie, puisque le problème si délicat du ravitaillement disparaît par suite de la suppression des caissons et des autres voitures de réapprovisionnement.

'ai déjà dit que j'ai entendu une désignation d'objectifs défectueuse; mais, sur ce fait, et sur quelques autres du même genre, il est impossible d'asseoir, d'une façon définitive, un jugement tant soit peu général.

Le génie.

Les sapeurs prennent un certain plaisir à faire le coup de fusil et à se substituer à l'infanterie, même quand celle-ci est présente. Le 4 septembre, à 10 heures, une section de la compagnie 6/4 du 3^e régiment, conjointement d'ailleurs avec des servants d'une batterie du 25^e, a tiré sur un peloton de cavaliers ennemis qui venait les sabrer. Et notez qu'une compagnie du 147^e se trouvait à proximité.

De même, le 10, c'est le détachement chargé de la passerelle construite, dont j'ai parlé, entre Saint-Christophe et la ferme de la Garenne, qui a contenu l'ennemi, tandis que le 152° et le 146° passaient la Voire sans prendre de dispositions défensives pour assurer le libre passage du cours d'eau.

Dans ces deux occasions, le tir a été exécuté debout, ce qui, le 4, ne présentait aucun inconvénient, mais ce qui était inadmissible, le 10, contre de l'infanterie distante d'une trentaine de mètres.

Je n'ai assisté à aucune construction de ponts; mais il m'a été rapporté des traits qui sont tout à l'honneur des pontonniers. Par exemple, pour l'établissement des ponts de Vitry-le-François, les sapeurs ont dù rester fort longtemps dans l'eau jusqu'à la ceinture, et même plus haut, à telle enseigne qu'un d'eux chargé de manœuvrer un cric pour dégager une voiture, plongeait complètement à chaque tour de manivelle, à la grande joie des curieux.

L'établissement de ponts et de passerelles, dans la nuit du 10 au 11, du côté d'Epagne et de Mathaux, a exigé un effort considérable. Le génie a fait preuve en toutes les circonstances où je l'ai vu à l'œuvre — et on n'a pas ménagé sa peine — de beaucoup d'endurance et de qualités professionnelles incontestables.

Mais on n'a pas assez l'habitude de le soutenir. Ainsi, le 8, une pointe cycliste (1 officier et une dizaine d'hommes) put arriver, sans être aperçue, jusqu'à 50 mètres de la voiture légère d'explosifs d'une compagnie du génie ennemi qui était en train d'installer un pont sur la Voire. Rien n'eût été plus aisé que de faire sauter cette voiture ou de l'emmener.

Du moment qu'on avait commis la faute de ne pas affecter d'infanterie à la garde de ce travail, peut-être eût-il été bon d'en confier le soin à des sapeurs au risque de retarder l'achèvement de la construction.

Le service de santé.

Je n'ai vu établir ni postes de secours, ni ambulances. Au surplus, les blessés n'étaient pas figurés. Il n'est donc pas surprenant qu'on ait jugé inutile de faire fonctionner un organisme qui, à blanc, ne peut faire ses preuves. C'est sans doute pour cette raison que les musiciens, comme je l'ai dit, ont négligé de déposer leurs instruments pour remplir l'office de brancardiers qui leur est dévolu.

Ce sont là de regrettables pratiques, puisqu'elles font perdre de vue l'essentiel de la guerre. Il serait à désirer qu'on n'y persévérât point.

J'ai vu passer la visite des éclopés, dans un régiment, en cours de route, voire au beau milieu d'un combat. C'était le 2, à La Giberie. Le nombre de ces éclopés était de :

```
4 pour la 13<sup>e</sup> compagnie (250 hommes).
13 14<sup>e</sup> »
12 15<sup>e</sup> »
6 16<sup>e</sup> »
```

Trésor et postes.

La distribution des lettres s'est opérée d'une façon très défectueuse. J'ai fait remarquer déjà que les irrégularités de ce service s'expliquent par des causes diverses : difficultés de la mise en train, confusion dans les numéros par suite de la composition anormale des unités, etc. D'autres excuses encore ont été justement invoquées par les fonctionnaires incriminés.

La crise postale qui sévit en France a eu sa répercussion dans le service des troupes. L'administration centrale a créé à Paris, à la gare de l'Est, un bureau auxiliaire auquel chaque division a télégraphié chaque jour, avant 5 heures, les points sur lesquels devaient être dirigés les courriers du lendemain. Mais les événements pouvaient faire que, dans la nuit, on ne fût plus maître de ces points ou qu'on s'en fût éloigné. Dès lors, on se trouvait fort désemparé, encore qu'on ne craignît pas de traverser les lignes ennemies pour aller chercher sa correspondance. Et souvent on l'envoyait prendre par des moyens irréguliers, en se servant de la complaisance (et de la vitesse) de quelque motocycliste.

Le bureau de la gare de l'Est, formé au dernier moment, connaissait mal l'« ordre de bataille. » Des erreurs de répartition ont été commises dans le triage : par exemple, on mettait dans le paquet du 9° chasseurs à cheval ce qui était adressé au 9° bataillon de chasseurs. Nombre de quiproquos de ce genre ont été commis, qui ne proviennent pas des services militaires. Il y a eu entre les éléments civils et les éléments militaires une promiscuité qui a d'autant moins facilité les opérations qu'il y avait afflux de correspondances civiles et que l'administration n'avait pas renforcé son personnel. On m'a affirmé que des agents ou employés supplémentaires avaient été envoyé à Arcissur-Aube ou à Bar-sur-Aube, localités qui se trouvent en dehors de la zone des manœuvres, tandis qu'il n'y en avait point à Brienne où la presse assiégeait le bureau.

Ce bureau exigu était encombré, au surplus, par les lettres expédiées antérieurement au 4 septembre. Le service militaire, en effet, n'a fonctionné que du 4 au 11. Or, beaucoup de troupes avaient quitté leurs garnisons dans la deuxième quinzaine d'août, et toutes les lettres qui avaient été expédiées avec la mention « grandes manœuvres de l'Est » avaient été dirigées, par les bu-

reaux ordinaires, sur Brienne où restaient en souffrance des monceaux de plis, de journaux, de brochures. On ne peut exiger que les expéditeurs comprennent les complications résultant de la dualité des opérations (les unes comptant comme grandes manœuvres, et non les autres), et qu'ils rédigent en conséquence la suscription de leurs enveloppes.

D'autre part, il y a eu surabondance d'envois. Dans la période du 4 au 11, un seul bureau divisionnaire a vendu de 6 à 7000 timbres d'un sou, pour l'affranchissement de cartes postales illustrées, soit un mouvement général de 30 à 35 000 de ces cartes en huit jours, sans préjudice des autres cartes postales, des lettres, des plis officiels, des journaux.

La poste a eu aussi à payer quelque 60 000 francs (sans compter ce qu'elle a apporté de lettres chargées.) Bref, elle a eu à faire face à une besogne considérable qui probablement ne se fût pas imposée en cas de guerre. N'importe : il faut prévoir un grand va-et-vient de lettres pour les armées en campagne, et il est fort désirable que des mesures soient prises pour ne pas priver les soldats du réconfort que doivent leur procurer les nouvelles venant de chez eux. Il est vrai qu'ils peuvent en recevoir de décourageantes. Et la question se pose de savoir s'il vaut mieux les priver de lettres, et les laisser dans une incertitude qui peut être inquiète ou indifférente, suivant la tournure de leur esprit, plutôt que de leur distribuer une correspondance qui leur donnera, suivant son contenu, de l'ardeur ou de l'abattement.

Considérations finales.

On trouvera sans doute que je m'étends trop sur les détails. Il est temps d'en finir, c'est-à-dire de résumer les impressions ou les leçons qui se dégagent des manœuvres de cette année, puis d'exposer quelques idées sur ce qu'elles auraient dù être.

Peut-ètre aussi conviendrait-il de parler des expériences spéciales qui ont eu lieu. Mais, d'abord, en ce qui concerne le bataillon cycliste, j'ai envoyé mes notes à votre chroniqueur français qui en a extrait les parties essentielles (livraison de septembre, pages 708-709). Ensuite, je n'ai pas assisté aux essais de projecteurs. Enfin, je n'ai pas vu à l'œuvre les cuisines roulantes; je ne les ai vues qu'au repos. Mais, si j'ajoute que c'était un

repos forcé et qu'on avait renoncé à se servir d'elles, en raison de leurs avaries, paraît-il, j'aurai suffisamment répondu, je pense, à la légitime curiosité de mes lecteurs¹.

La question de l'allègement du fantassin sera traitée à part, en temps et lieu.

J'en viens donc à mes conclusions.

Impression d'ensemble.

Beaucoup de fautes ont été commises, dont il n'y a pas lieu de faire état. Car, tout indéniables qu'elles soient, elles sont couvertes par une sorte de tolérance générale. Une tradition s'est établie en vertu de laquelle certaines choses sont comme si elles n'étaient pas. Faut-il s'étonner que des conventions tacites et presque inconscientes se soient subrepticement ajoutées aux conventions écrites et formulées au milieu desquelles se déroulent les manœuvres? Ces habitudes n'en sont pas moins regrettables, parce qu'elles faussent les idées.

J'en prends comme exemple le fait suivant.

Le 7, après la grande collision des quatre divisions de cavalerie au nord-ouest de Somsois, voyant la pluie arriver, je me dirigeai sur la station de Gigny-aux-Bois, par Lignon et Brandonvilliers. Il était environ 11 ½ heures lorsque, traversant ce dernier village, j'aperçus dans un enclos les cuisines roulantes dont je viens de parler. Grande fut ma stupéfaction de les voir de la route, alors que pas un uniforme ne se montrait. Je cherchai l'explication de cette anomalie, et je n'eus pas de peine à l'obtenir. Il me suffit d'entrer dans la première maison venue : je la trouvai pleine d'officiers et de soldats. On m'apprit que l'ordre avait été donné à l'infanterie qui se trouvait là (94° régiment de ligne) de se calfeutrer dans les maisons et de s'y cacher avec un soin extrême pour que la cavalerie ne pût découvrir un lambeau de pantalon rouge.

La journée, en effet, était consacrée à une lutte de cavalerie contre cavalerie. On voulait que l'infanterie ne comptât point, qu'elle fût comme si elle n'était pas, ainsi que je le disais tout à l'heure. Et voilà pourquoi je n'avais vu personne dans les rues, pourquoi j'avais trouvé les volets parfaitement clos. Ainsi

¹ Je tiens à dire qu'elles avaient été favorablement jugées au cours des manœuvres du service de santé.

on admet qu'une patrouille puisse traverser une localité occupée par 3000 fantassins sans découvrir leur présence! Quelle singulière et peu flatteuse opinion on a de la façon dont s'opère le service d'exploration, de la façon dont il fouille les villages ou dont il interprète les indices! Car, enfin, je n'ai pas eu de peine à voir les cuisines roulantes du 94°, bien que, la pluie s'étant mise à tomber, j'eusse pris une allure vive.

En un temps où on ne cesse de prècher la camaraderie de combat, la solidarité des diverses armes, il est fàcheux qu'on s'amuse à neutraliser en quelque sorte une partie des combattants, qu'on dise à la cavalerie : « Tu ne te préoccuperas pas aujourd'hui de l'infanterie que tu rencontreras, » qu'on dise à l'infanterie : « Aujourd'hui, tu ne marcheras pas au canon, parce que les détonations que tu pourras entendre proviendront des batteries volantes. Et l'artillerie à cheval, nous considérons par hypothèse que ça ne compte pas! C'est le jour où les fantassin ont repos; qu'ils se reposent. Une autre fois, ce sera le tour des cavaliers. »

Qu'on exécute avec ceux-ci des « manœuvres de masses » spéciales pour les rompre aux évolutions, c'est un système défendable. Mais que, aux grandes manœuvres d'armée, on isole les armes pour les faire agir séparément, qu'on ait l'air de méconnaître des principes fondamentaux comme celui-ci : « Voir est, dans l'exploration, la chose capitale; le combat n'est qu'un moyen pour arriver au but »; lancer les divisions Durand contre les divisions Mayniel avec cette unique consigne : « Rencontrez-vous et battez-vous, sans vous occuper du reste! » consigne qui ne convient que dans les manœuvres spéciales, dont l'objet est d'enseigner le mécanisme du combat; détacher ainsi une partie du tout; dans la belle unité que devrait avoir l'ensemble, créer des épisodes parasites, en manière d'accessoires et de hors-d'œuvre, n'est-ce pas prendre plaisir à fausser les idées?

Au point de vue de la liaison de l'artillerie et de l'infanterie, j'ai constaté un réel progrès. D'ailleurs, il convient de rappeler que, sur les cinq commandants de corps d'armée que j'ai vus à l'œuvre, un seul, le général Millet (5° corps) provient de l'infanterie; le général Dalstein (6°) sort du génie; les trois autres (Debatisse, Archinard et Michal) appartiennent à l'artillerie. Il est donc naturel qu'ils songent à faire soutenir les batteries, ce que

naguère on était trop porté à oublier. Aujourd'hui, cette partie du service s'opère en quelque sorte automatiquement.

Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait encore bien des fautes commises: l'infanterie n'entend pas être une arme subordonnée, et elle prétend par là qu'elle n'a pas à se régler sur les besoins des autres. Aussi prend-elle position pour son compte, sans s'inquiéter de la place qu'elle laisse au canon. En agissant ainsi, elle oublie que sa propriété caractéristique est de pouvoir passer partout, tandis que les pièces et les caissons ont une certaine difficulté à se mouvoir et qu'on ne peut les mettre en batterie sur n'importe quel terrain. C'est donc à l'infanterie de laisser l'artillerie choisir sa place, et à se retirer lorsqu'elle devient gènante pour les pièces. Elle ne le fait pas toujours, et j'en ai eu, le 5, un exemple bien frappant. Délogés par une batterie, les fantassins ne se sont pas déplacés, ou si peu!... Ils sont restés à une cinquantaine de pas en avant de la ligne des bouches à feu, alors que celles-ci crachaient leurs rafales les plus violentes.

J'ai déjà mentionné les efforts de certains généraux pour se tenir, pendant la bataille, à l'endroit le plus convenable. Mais, d'une façon générale, on ne prend pas les précautions nécessaires. On voit des chefs de section rester debout derrière leurs hommes. Le 10, sur le plateau au nord de Bétignicourt, près du calvaire (détruit) de la cote 172, j'en ai noté des exemples frappants. Ailleurs, capitaines, chefs de bataillon, colonels, restent à cheval. Des généraux se promènent sur la crète avec leurs nombreux états-majors. A-t-on donc oublié que, au Transvaal, les soldats anglais forçaient leurs officiers à se coucher? N'est-il pas imprudent de se montrer, d'attirer les coups sur soi et autour de soi? Et si, à la guerre, ils se décident à se coucher, ces chefs que la troupe est habituée à ne voir que debout, quelle impression éprouvera celle-ci? En concluera-t-elle qu'ils ont peur?

Il y a une autre raison encore pour que chacun occupe la place qu'il doit avoir et prenne la position qu'il faut: c'est qu'il y a à assurer dans ces conditions le service si difficile de la communication des renseignements et de la transmission des ordres, sans parler de la surveillance du terrain. On sait avec quel soin méticuleux les Japonais avaient organisé leur système de liaison. Au Yalou, le général Kuroki était relié par le télégraphe avec ses généraux. Il y a grand intérêt, en pareil cas, à rester près de l'extrémité de la ligne. Et cette considération suffit à immobiliser les états-majors à proximité du point terminus. La nécessité d'être facilement retrouvé par les estafettes contribue à restreindre au minimum les déplacements de ces états-majors?

On m'a fait remarquer que les officiers ne profitent pas des accalmies du combat pour observer l'ennemi, pour étudier le terrain, pour apprécier les distances, pour désigner les objectifs. Mais tout ceci s'explique par l'extrème rapidité avec laquelle les événements se suivent. Je ne peux faire grief à un lieutenant de s'être donné le temps de souffler, au lieu de mettre ses hommes au courant de la situation. La situation est d'ailleurs si changeante!

Et la mème raison peut être invoquée par les officiers auxquels on reproche de ne pas faire mettre sac à terre si bien qu'on a pu voir des hommes conserver leur chargement pendant le temps fort long qu'ils passaient sur le mème emplacement. — Si la troupe était bien dressée, m'a-t-on dit, elle ¡devrait s'en débarrasser presque automatiquement. — Eh! oui, en principe. Mais, en fait, c'est tout à fait exceptionnellement qu'on reste plusieurs quarts d'heure d'affilée au mème endroit, pendant la manœuvre — s'entend. D'habitude, on ne fait que passer et on n'est déjà plus. Aussi est-il tout naturel qu'on se tienne prèt à repartir au premier signal.

Je passe donc volontiers condamnation sur ce point. Mais je suis moins indulgent pour la façon dont s'opère la dislocation des troupes après chaque séance. (Je dis bien : « séance », car on ne considère pas que l'opération terminée doive se rattacher à la suivante.)

Que se passe-t-il à la guerre ? A la fin d'un combat, chacun s'arrête et se reforme; puis on va occuper un emplacement

¹ Il ne m'a pas semblé qu'on ait fait usage du télégraphe ni du téléphone. Je n'ai rencontré qu'une fois un câble : c'était le 6, entre Arrigny et Nuisement-aux-Bois (au nord de Giffaumont).

² J'ai vu, à la cote 172, au Nord-Ouest du signal de Gravelines, le général Hagron se servir d'une énorme longue-vue analogue, je pense, au télescope dont les correspondants de guerre disent que le général Kuroki se faisait toujours accompagner.

quelconque à proximité du point où on s'est trouvé amené par les hasards de la lutte. Le commandemnt supérieur ne sait pas quels mélanges ces hasards ont opérés dans les corps. Il ne voit pas clair dans la situation. Il ne sait pas ce qu'il fera le lendemain. Il n'assigne donc point de cantonnements.

Le commandement local donne des ordres provisoires et prévient le quartier-général.

Celui-ci, renseigné, arrête ses dispositions et il envoie ses ordres en conséquence. Les troupes installées tant bien que mal reprennent donc leurs armes et leurs sacs, et on repart.

On comprend très bien qu'on veuille, aux manœuvres, éviter toutes ces incertitude, qui sont des causes de fatigue. Mais alors on n'a plus qu'une préoccupation : aller gagner un cantonnement plus ou moins proche, plus ou moins commode. Et, en général, plus il sera proche, moins il sera commode, parce que l'affluence y sera grande. Il en résulte qu'on est amené à perdre le contact. On dirait qu'une suspension d'armes soit signée ou tacitement accordée à partir du moment où les clairons ont sonné l'assemblée, et qu'elle doive durer jusqu'au lendemain. Car mème si, le soir, des avant-postes sont postés à titre d'exercice, il est fort rare que leur ligne réponde aux nécessités tactiques.

On le comprendra si on se rappelle que le général directeur laissait les corps coucher où ils voulaient, sous la réserve qu'ils n'eussent pas plus de deux lieues à faire pour aller du champ de bataille au cantonnement de leur choix. Mais cette prescription n'a pas été toujours observée. J'ai vu des régiments sinon faire le double, du moins marcher 14 kilomètres pour aller à leur gîte. Aussi leur arrivait-il d'y entrer à la nuit.

Il faut bien reconnaître que ce surcroît de fatigue pour les hommes a été dû, trop souvent, à de regrettables préoccupations. Je n'en eusse rien dit, je l'avoue, si un journal¹ n'avait publié à ce sujet une lettre d'un sergent réserviste, lettre très intéressante et qui corrobore pleinement mes propres impressions. Voici ce que j'y lis:

¹ Il s'agit de l'Aurore qui, ne comptant plus M. Urbain Gohier dans sa rédaction, et dirigée par M. Clémenceau, a renoncé à l'antimilitarisme et défend avec une vigueur remarquable les idées chauvines et patriotiques. N'a-t-on pas prononcé à ce sujet le mot de néo-nationalisme ?

La cause la plus grave du fléchissement de la discipline est l'attitude des officiers. Je les crois, je le déclare en toute sincérité, sans arrière-pensée d'ironie ni de flatterie, animés des meilleures intentions, et, pour ma part, je garde un excellent souvenir de presque tous ceux que j'ai connus pendant ces manœuvres.

La discipline, en manœuvres, comprend l'exécution des ordres prescrits, même quand ces ordres sont contraires aux convenances personnelles de celui qui doit les exécuter. La condition nécessaire de la discipline est donc de prendre son parti des incommodités inévitables en campagne, de se résigner à manquer du superflu, et parfois du nécessaire.

Cette résignation manque complètement aux officiers. C'est pourtant à eux qu'elle serait le plus facile. D'une part, en effet, la vie militaire est leur métier; ils vont aux manœuvres tous les ans depuis un certain nombre d'années; ils en ont donc plus l'habitude et l'entraı̂nement que les hommes, à plus forte raison que les réservistes. D'autre part, ils marchent, soit à cheval, soit à tout le moins sans sac ni fusil; leur fatigue est donc moins grande, et, en arrivant au cantonnement, ils trouvent dans leur cantine des effets de rechange secs, tandis que, s'il a plu, l'homme retire souvent de son sac des effets aussi mouillés que ceux qu'il quitte. La seule question pour les officiers est donc celle-ci : aurai-je un lit ou n'en aurai-je pas?

Les autres commodités qu'ils ont devraient les rendre moins regardants sur ce point. Or, c'est le contraire qui arrive. Le lit est leur préoccupation essentielle, presque unique, et ils sont sur ce point d'une exigence incroyable.

Cette exigence au point de vue du bien-être est surtout importante parce qu'elle entraîne des manquements à la discipline, d'autant plus graves qu'ils viennent de chefs. Ainsi c'est un principe qu'on fait strictement respecter par la troupe que le cantonnement est divisé en secteurs affectés aux différentes unités, et que tout le monde doit coucher dans son secteur, les sous-officiers, par exemple, non pas même avec leur compagnie, mais avec leur section. C'est ainsi qu'il m'est arrivé de coucher sur la paille dans le secteur de ma section, alors qu'un lit excellent restait inoccupé dans le secteur d'une autre section de ma compagnie.

Eh bien, ce principe n'existe pas pour les officiers: non seulement les fourriers qui préparent le cantonnement leur cherchent des lits dans des secteurs quelconques, mais encore eux-mêmes ne se font pas faute d'en chercher de meilleurs dans des secteurs différents. J'ai même vu une violation flagrante des ordres donnés par le général Brugère, directeur des manœuvres. Alors que, d'après ses prescriptions, les officiers ne devaient pas songer à avoir des lits et que, pour réduire la fatigue des troupes, en évitant les marches avant et après la manœuvre, on devait prendre des cantonnements, même incommodes, rapprochés des positions de combat, j'ai vu aller chercher des cantonnements à des 10 kilomètres (soit 20 kilomètres aller et retour), et j'ai vu même dépasser des villages partiellement ou totalement inoccupés pour aller trouver plus loin des cantonnements moins commodes, mais plus riches en lits pour les officiers.

Cela, bien qu'important, est encore relativement secondaire. Mais ce qui est plus grave, c'est l'affaiblissement de l'idée de discipline, non seulement chez ceux qui y sont soumis, gradés ou non, mais encore chez ceux qui devraient

l'exiger. La discipline paternelle telle qu'on la pratique maintenant me semble, non pas une erreur, mais une confusion.

Je n'ai pas besoin de dire que je ne regrette pas les brimades, et que je me réjouis de tout ce qui est fait pour rendre le séjour à la caserne aussi agréable que possible à ceux qui y passent, puisqu'ils sont la nation tout entière. La création de réfectoires, de cantines hygiéniques à bon marché, de salles de réunion pour les hommes avec jeux, bibliothèques, fournitures pour correspondances, conférences et représentations théâtrales, au point de vue matériel; au point de vue moral, l'indulgence vis-à-vis des fautes légères provenant d'inexpérience ou d'irréflexion, tout cela est à louer sans réserve.

Mais il faut distinguer entre la vie à la caserne et l'exercice, et j'estime qu'il faudrait être d'autant plus exigeant à l'exercice qu'on est plus coulant, plus bienveillant, dans ce qui n'est pas service armé. L'homme comprendrait sans peine, en voyant qu'on ne lui demande que le nécessaire, qu'on exige entièrement de lui ce nécessaire. Et qu'on ne s'y trompe pas; comme Martine, à qui il plaisait d'être battue, les hommes aiment à être tenus; ils considèrent, non comme de la bonté, mais comme de la faiblesse, cette indulgence excessive, cette sorte de honte à commander et à réprimander.

Mais, faute de la distinction que j'établissais tout à l'heure entre la simple vie militaire et le service armé, l'autorité, qui s'est relàchée avec raison sur les vétilles et les inutilités, s'est relàchée à tort sur le nécessaire; et j'ai pu voir à l'arrivée au cantonnement un caporal, non seulement ne pas commander à ses hommes de nettoyer leurs armes, mais encore le leur défendre, en leur disant qu'il serait toujours temps plus tard.

Mais ceux mêmes qui, pour des raisons parfois inconscientes qu'il serait trop long de démèler, pratiquent cette discipline paternelle, ne l'appliquent pas pleinement ni sans arrière-pensée, parce qu'ils sentent plus ou moins confusément les inconvénients que j'indique. De là est résulté ce que j'appellerais volontiers « la crise des sergents. » Le problème qu'ont à résoudre les officiers pourrait s'énoncer sous une forme analogue à la fameuse définition de marquer le pas : marcher sans marcher, marcher tout de même. Ils voudraient faire de la discipline sans en faire, tout en en faisant. La solution de ce problème est facile et élégante : faire faire le service aux sous-officiers, et plus spécialement aux sergents, chefs de section et, en manœuvres, de demi-section. La tâche de ceux-ci devient ainsi extrêmement ingrate et presque impossible à remplir convenablement, puisque, en même temps que les officiers se déchargent sur eux du soin de commander, ils ne les soutiennent pas — au contraire — dans l'accomplissement de cette tâche. Je vois le découragement commencer à s'infiltrer parmi eux.

Si j'ai reproduit tout ce passage, malgré sa longueur, quoiqu'il traite une question un peu personnelle à l'auteur, et qu'il s'éloigne de l'objet spécial que j'avais en vue, c'est qu'il faut bien que je dise ce que les manœuvres m'ont appris au sujet de la discipline. S'il est vrai que celle-ci soit la force principale des armées — et c'est vrai! — je ne saurais me borner à m'occuper de la tactique ou de l'outillage. Il est indispensable de ne pas négliger les dispositions morales de la troupe et de ses chefs. La lettre dont on vient de lire un long fragment est suffisamment caractéristique à cet égard, et je n'ajouterai rien¹.

Les réformes nécessaires.

Il resterait à esquisser le programme des manœuvres telles que je les comprends. Mais ceci m'entraînerait fort loin. Et je me bornerai à un exposé très succinct.

Tout d'abord, j'estime qu'il y a à mettre en mouvement sinon la totalité, du moins la plus grande partie des services de l'arrière.

Mais, surtout, je crois indispensable de multiplier les arbitres. Qu'il y ait auprès de chaque organe du commandement un juge qui, par son âge, par son grade, ait autorité pour accomplir sa mission. Notons qu'il n'aurait pas à intervenir, mais à prendre note et à observer. Dans chaque état-major, un général serait présent qui assisterait à l'arrivée des renseignements, qui suivrait les hésitations par lesquelles doit forcément passer le commandement avant d'arriver à prendre une décision. Une fois la décision prise, le témoin dont je parle contrôlerait la façon dont elle est développée, interprètée, notifiée par les officiers du quartier-général.

Mais, pour créer des incidents du genre de ceux qui naissent à la guerre, cet arbitre aurait qualité pour modifier les ordres envoyés, et pour les modifier à l'insu de celui qui les a donnés. Dans la réalité, en effet, outre qu'il n'est pas impossible que des papiers soient interceptés, il peut se produire des erreurs, des malentendus. Il importe de produire artificiellement dans les exercices de temps de paix, ces erreurs et ces malentendus. C'est le seul moyen dont on dispose pour dérouter le commandement; il faut l'entourer de renseignements contradictoires pour l'amener à prendre une résolution éclairée, à deviner la pensée de l'adversaire. L'histoire militaire nous montre que, bien souvent, les intentions du chef sont méconnues de ses subordonnés; ceux-ci vont à l'encontre de ses intentions ou

¹ N'est-il pas fàcheux que, dans les cantonnements, on voie les officiers attablés dans la rue siroter, au vu de la population et de la troupe, les apéritifs les plus réprouvés par l'antialcoolisme? J'ai vu, à cet égard, s'étaler un sans-gène scandaleux. J'ajoute que je n'ai pas eu à relever un seul cas d'ivresse. Mais on sait que l'ivro gnerie latente n'est pas moins redoutable que l'ivrognerie patente.

secrètes ou formulées. Les choses ne se passent pas avec la régularité que nous leur voyons aux manœuvres. Rappelons-nous Waterloo. — « La bataille est engagée », écrit Soult. Et Grouchy de lire : « La bataille est gagnée ». Un tel quiproquo peut peser sur les déterminations du chef et entraîner bien des fautes. Mais Napoléon ne disait-il pas que les fautes, ce n'est rien : tout le monde en commet. La difficulté, le grand art, c'est de les réparer.

Il faudrait donc provoquer des fautes aux manœuvres pour voir, d'abord, si on s'en aperçoit, et, ensuite, comment on les réparerait.

Dans les corps de troupe, des incidents de ce genre ne sont pas à craindre ; il n'y a pas à les étudier; mais il reste à suivre la façon dont les unités se conforment aux Règlements de manœuvres. Aussi serait-il souhaitable que, par exemple, un régiment fût commandé par l'un de ses lieutenants-colonels, le colonel restant à côté de celui-ci pour examiner comment il s'acquitte de ses fonctions.

Les arbitres seraient donc réduits au rôle d'enregistreurs. Mais leur enregistrement exigerait beaucoup de conscience, de savoir et d'intelligence.

Quant à l'arbitrage proprement dit, on y renoncerait. Si l'évidence crevait les yeux, on se rendrait à elle. Mais, si quelque contestation s'élevait au sujet de la solution à adopter, on recourrait au tirage au sort, par pile ou face. Aux critiques que pourrait susciter l'emploi de ce moyen aveugle, le général Brugère n'a-t-il pas répondu par avance (j'ai cité déjà sa phrase, page 671), en disant qu'on représente ainsi « les aléas de la guerre, qui peuvent, à un moment et sur un point donnés, imposer à une troupe énergiquement déterminée à l'offensive l'arrêt et le recul? »

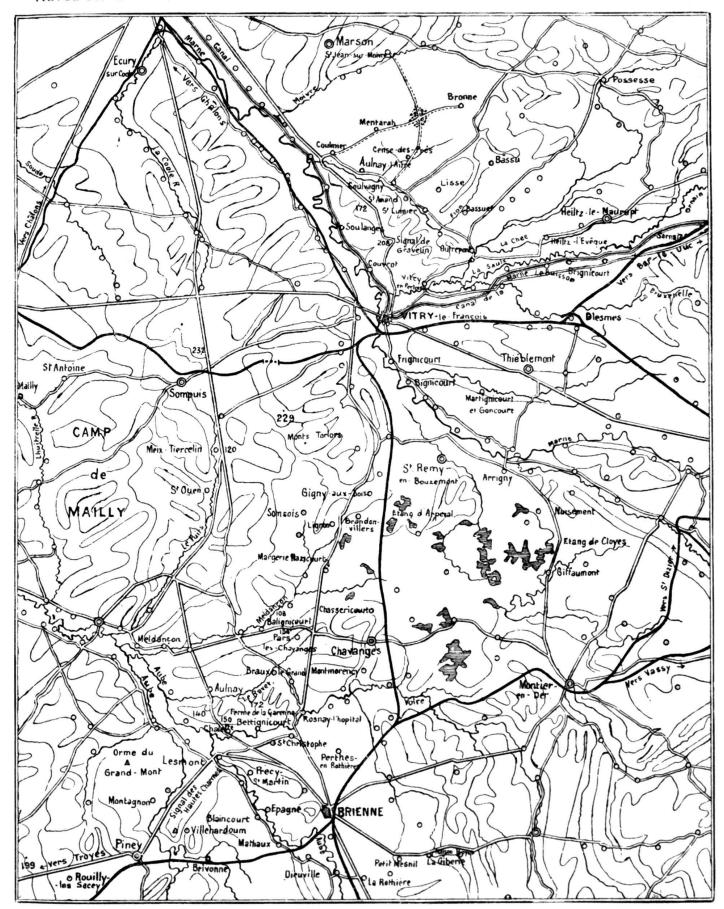
Enfin, le thème général une fois donné, on laisserait les choses suivre leur cours sans aucune interruption de jour ni de nuit, hors la conclusion de véritables suspensions d'armes, imposées par le général directeur, et pendant lesquelles tout mouvement « de guerre » serait interdit.

Un mot encore : l'un des partis porte le manchon ; l'autre parti ne porte rien. Mais tout ce qui n'est pas belligérant est dans ce même cas, depuis le directeur des manœuvres et son état-major, jusqu'aux officiers qui viennent en curieux. Il y a donc sur le terrain trois sortes de militaires : les amis, les ennemis, les neutres. Il importerait d'adopter des signes distinctifs pour différencier ces trois catégories ¹.

Peut-être resterait-il enfin à examiner si, oui ou non, il y a lieu de maintenir les grandes manœuvres. Je ne veux pas m'engager dans cette question controversée. Il me suffit d'avoir indiqué ici, pour conclure, quelques unes des réflexions que m'ont suggérées ou qu'ont réveillées en moi les manœuvres d'armée de cette année.

Emilien BALÉDYER, capitaine d'infanterie.

¹ Le 1º septembre, à Rouilly-Sacey, deux lientenants du 89º arrêtent un bicycliste qu'ils considèrent comme appartenant au parti ennemi. Il proteste. Il affirme qu'il fait le service du général Millet, directeur de la manœuvre de ce jour-là : on le relâche, et même on le renseigne au préalable!



Le terrain des manœuvres en Champagne.